

le n° 3 de la place Sathonay. Giraudon et Godiot en avaient acquis l'emplacement le 12 janvier 1821 <sup>1</sup>.

La plus récente des trois mosaïques est figurée sur la planche d'Artaud <sup>2</sup>, en bas, à gauche. Il ne la décrit pas dans sa notice et le dossier des archives ne la mentionne pas expressément. « Champ orné de méandres parallèles en forme de marches d'escalier ; bordure de rinceaux à feuilles cordiformes », dit M. Adrien Blanchet <sup>3</sup>. Il faut ajouter que la figure nous montre seulement un angle de mosaïque, une surface beaucoup moindre que pour les deux autres pavements ; le champ est blanc, le décor noir ; le champ est limité par une large bande, une seconde bande avant la bordure, la bordure entre deux bandes.

La mosaïque intermédiaire, celle que M. Blanchet a cru décrire sous le n° 735 en décrivant la mosaïque Flacheron <sup>4</sup>, n'est pas décrite non plus dans la notice d'Artaud. Elle est figurée sur la planche, en bas, à droite <sup>5</sup>. Nous y voyons un angle de mosaïque noire et blanche. Un quadrillage de filets noirs divise le champ blanc en compartiments carrés ornés de dessins géométriques. Des rangées longitudinales et transversales de ces caissons ornés de losanges encadrent d'autres caissons à décor plus riche. Ceux-ci, au nombre de quatre, comportent tous en leur milieu le même carré noir avec une fleur blanche à six pétales et un cercle de points blancs où elle est inscrite,

---

1. Vermorel, notes, II, p. 243. Vermorel situe exactement la maison Giraudon « à la droite du Jardin des Plantes », mais date la découverte, avec une légère inexactitude, de septembre 1823 (p. 244). Le 20 avril 1820 (Vermorel, p. 243), la ville avait vendu à Raymond l'emplacement de l'actuel n° 5, séparé du n° 3 par la rue Poivre. Pourquoi Steyert, et d'après lui M. Blanchet (dont les passages vont être cités) affirment-ils que les trois mosaïques superposées furent trouvées « en construisant la maison Giraudon et Raymond, place Sathonay, nos 3 et 5 » ? Elles n'étaient pas assez vastes pour s'étendre depuis la cour Giraudon, à travers la rue, jusqu'à l'emplacement Raymond. Mais Artaud, dans son *Lyon souterrain* (p. 96 et suiv.), compilation indigeste et négligée, où le récit des trouvailles de la Déserte est encore plus confus que dans la notice de 1835, semble localiser les trois mosaïques « chez M. Raymond » et y localise formellement les *emblemata* dont nous reparlerons tout à l'heure, trouvés, d'après la notice, sur la plus ancienne des trois. La formule de Steyert ne doit pas être autre chose qu'une conciliation, simple, mais illusoire, des deux témoignages d'Artaud.

2. Image réduite dans Steyert, ouv. cité, p. 455.

3. Ouv. cité, n° 736.

4. Voir plus haut, § 1, n° 2, note. — Méprise dont aurait dû le garder la précision du renseignement topographique. Le pavement découvert « en construisant un bâtiment municipal... sur un des côtés du nouveau perron du Jardin des Plantes » ne pouvait pas être superposé au pavement découvert « en construisant les maisons Giraudon et Raymond, nos 3 et 5 de la place ». Il suffisait d'ailleurs à M. Blanchet de regarder la planche LII, à laquelle il renvoie.

5. Image réduite dans Steyert, ouv. cité, p. 455.